

Le règlement

Art. 1 - l'épreuve est ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s âgés de 16 ans et plus.

Art. 2 - le classement est informatisé par catégorie.

Art. 3 - en cas de litige, seul l'OMS, organisateur, est habilité à trancher.

Ses décisions seront sans appel. L'OMS décline toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incident pouvant survenir au cours de l'épreuve.

Art. 4 - tout concurrent sera tenu de respecter le code de la route.

Art. 5 - pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs à bicyclette ne sont pas autorisés.

Art. 6 - tout concurrent sera tenu de restituer sa puce chronométrique et son dossard dès la fin de la course. En cas de perte de la puce, celle-ci lui sera facturée 35€.

Art. 7 - tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses en s'engageant. Tous les concurrents sont invités à respecter la nature et l'esprit convivial de la manifestation.

Art. 8 - ravitaillement - Course en autosuffisance (liquide et solide)

Art. 9 - pass sanitaire obligatoire pour accéder au complexe sportif.

Bulletins d'inscription

SAINT-PIERRE D'OLÉRON

Les foulées de l'Oumière



Complexe sportif

Samedi
13
novembre
2021

Pass
sanitaire
obligatoire

Départ du
20 km
à 14h00

Départ du
10 km
à 14h15

Renseignements 06 72 00 74 63

en ligne : chrono-stard.com ou courirencharentemaritime.fr



Le service médical est assuré par les secouristes.
Des contrôles antidopages peuvent avoir lieu sur le site

Horaires

De 11h00 à 13h00 : inscription sur place : 10€
Remise des dossards et des puces chronométriques.
Départ & arrivée au complexe sportif de l'Oumière
- à 14h00 pour les 20km
- à 14h15 pour les 10km

Vestiaires & sanitaires

Complexe sportif de l'Oumière - 25 avenue Jean Soulat
(en direction de Sauzelle) - Saint-Pierre d'Oléron.

Le dossard

Le dossard doit être visible et fixé avec des épingles à nourrice
Ne pas le plier ni le couper !

Le classement

Par catégorie :
- 10km (cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans)
- 20km (juniors, espoirs, seniors, vétérans)
Remise de récompense aux trois premiers du scratch F/H et premier de chaque catégorie, à partir de 17h00 dans la salle des arts martiaux, suivie d'un verre de l'amitié offert par l'OMS et la municipalité de Saint-Pierre d'Oléron.

Le parcours

10km : 1 boucle
20km : 2 boucles
Sur pistes cyclables et petites routes, à travers les marais, en passant par les villages d'Arceau et de La Boirie.



Bulletin d'inscription

à renvoyer avant 5 novembre 2021

25 avenue Jean Soulat - Complexe sportif de l'Oumière
Office Municipal des Sports - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
ou par mail : oms8@wanadoo.fr
Tél. 06 72 00 74 63

courirencharentemarine.fr ou runheure.fr

8€ l'engagement sur inscription/sur place le jour du départ 10€ de 11h00 à 13h00 samedi 13 novembre

- 10km des foulées de l'Oumière
- 20km des foulées de l'Oumière
- licence FFA*
- non licencié - joindre un certificat médical de moins d'un an ou une photocopie (celui-ci devra porter la mention : non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition).

Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe H F

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

email : _____

Nom du club ou de l'association : _____

Chèque à libeller à l'ordre de l'Office Municipal des Sports

Soit 8€ (par coureur) x _____ = _____

Cadre réservé à l'Office Municipal des Sports

engagement reçu le N° de dossard